

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024
Procès-verbal du conseil d'école n°1- lundi 6 novembre 2023

Présents :

Maire : M. NIVELLE Laurent

Élus : M. DEROUET Stéphane, M. BLOYET Pierre et Mme DESBOIS Delphine

Déléguée Départementale de l'éducation Nationale : Mme GLEMET

Représentants des parents d'élèves : Mmes PAYNOT Coralie, LEDAIS Sophie, GINESTET JACQUET Magali, PELTIER Adeline et BLANCHET Florie et M. TARISTAS Michel

Enseignants : Mmes MÊME Elisabeth, BRICHET Claire, GROUBATCH Patricia et M. CAILLY François

Excusés :

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme LENOBLE Odile

Membres du RASED (Réseau d'aides spécialisées)

Élus : Mme PE Dominique

Enseignante : Mme LATANIERE Sylvie

Ouverture de la séance à 18h.

1 -Membres du conseil d'école 2023-2024

Pour rappel, sont membres du conseil d'école : le directeur, le maire et un conseiller municipal (Mme DESBOIS), les quatre représentants des parents d'élèves titulaires (voir paragraphe 2), un enseignant par classe, le DDEN, l'Inspecteur de l'Éducation nationale et un maître du RASED.

Les membres du conseil municipal et toute autre personne dont la consultation est jugée utile, selon l'ordre du jour, assistent au conseil d'école avec une voix consultative.

Présentation du rôle des représentants de parents d'élèves ainsi que les missions du conseil d'école.

2-Élections des représentants des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre. Sur 138 inscrits, il y a eu 76 votants avec 66 suffrages exprimés et 10 votes blancs ou nuls. La participation a été de 55,07%.

Années	2019	2020	2021	2022	2023
% votants	53,52	53,24	55,97	60,27	55,07

Sur 4 postes à pourvoir, 4 ont été pourvus.

Classes	Représentants titulaires	Remplaçants
PS-MS	TARISTAS Michel	PAYNOT Coralie BLANCHET Florie
GS-CP	PELTIER Adeline	
CE1-CE2	GINESTET JACQUET Magali	
CM1-CM2	LEDAIS Sophie	

Pour communiquer avec les parents d'élèves, les représentants élus sont joignables à l'adresse électronique : parents.stclem@laposte.net

Il y a également une boîte aux lettres à côté de la salle des fêtes. Attention à ne pas la confondre avec celle de l'association des parents d'élèves qui se trouve dans le hall de l'école.

3-Effectifs à la rentrée 2023 et personnel de l'école

<u>Années</u>	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<u>Effectifs rentrée</u>	117	111	111	101	107	114	104	96	100	97

<u>Niveaux</u>	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
<u>Effectifs</u>	10	14	8	11	13	11	11	19

E. MEME	P. GROUBATCH S. LATANIERE	F. CAILLY S. LATANIERE	C. BRICHET
10 PS - 14 MS 24	8 GS - 11 CP 19	13 CE1 – 11 CE2 24	11 CM1 – 19 CM2 30

97 élèves (moyenne par classe : 24,25 élèves)

Pour rappel : l'accueil de TPS sera envisagé l'année prochaine si l'effectif de la classe de maternelle est inférieur à 24.

Le personnel de l'école hors enseignants :

3 AESH (Frédérique Lévêque, Julie Rivier, et Laura Despeignes) qui soutiennent dans leurs apprentissages des enfants à besoins particuliers.

2 ATSEM (Nathalie David et Noëlla Perdreau) qui travaillent auprès des enseignantes des classes maternelles et s'occupent de la garderie périscolaire.

Nous devons accueillir une jeune en service civique mais malheureusement la personne n'a pas donné suite.

Des agents municipaux qui s'occupent de la cantine, de la sieste des petits, du ménage, de la surveillance, des activités du midi... (Frédéric Cantin, Sandra Bodin, Nathalie Robichon, Julie Wanderstein et Maëlys Rio) auxquels se rajoutent les employés municipaux qui s'occupent des bâtiments et des espaces verts.

4-Règlement intérieur de l'école

Comme chaque année le règlement intérieur est revu, corrigé et voté lors du premier conseil.

Il n'y a pas de mises à jour apportées cette année.

Le règlement est adopté à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers de liaison, pour signature avec la charte de la laïcité à l'école au mois de novembre.

Nous souhaitons que l'ensemble des familles soit connecté à e-primo. Cela nous permettra de favoriser la communication entre l'école et les familles.

5-Projets pédagogiques à venir

5.a- Financement :

La mairie confirme le renouvellement du budget de 1200€ accordé à l'école pour couvrir des frais de transport, soit 300€ par classe.

Le reste des dépenses est pris en charge par l'APE à hauteur en moyenne de 400€ par classe.

Nous remercions l'ensemble des familles qui participent à la vie de l'APE et permettent ainsi à chaque classe de réaliser des projets.

5.b- Projet inter-cycles :

Inscription au PLC (Prix Littéraire de la Citoyenneté) de toutes les classes de l'école. Les thèmes abordés par la sélection sont en lien avec le vivre ensemble.

Le « Contrat endurance » de l'école en mars/avril dans le parc de la Cincinelle.

Séances de natation : elles concernent les élèves de la GS au CE2. Elles ont lieu de septembre à novembre dans le nouveau bassin de Longué-Jumelles, les lundis après-midi, sur 9 séances. Nous remercions les parents qui nous accompagnent. Pour cela ils possèdent tous un agrément. Nous aurons probablement besoin de nouveaux accompagnateurs l'année prochaine.

Piste routière : La piste vélo et le circuit de maniabilité seront installés dans l'école la semaine du 20 au 24 novembre. Toutes les classes pourront en profiter. Nous remercions M. Tavernier qui gère entièrement cette action. Une deuxième semaine sera envisagée en fin d'année scolaire.

Nous devons réfléchir, pour les années à venir, à la mise en place d'une sortie sur route pour les élèves de CM afin de valider le savoir rouler à vélo. Pour cette action nous aurons besoin de parents accompagnateurs agréés.

Bibliothèque : Tous les élèves de l'école se rendent à la bibliothèque une fois tous les 15 jours depuis fin septembre. Ils peuvent alors emprunter un ou deux livres durant ces 2 semaines. Aujourd'hui, tous les enfants de l'école sont affiliés au réseau de bibliothèques l'imagin'R.

Nous remercions les bénévoles pour leur implication.

Pour information, cette organisation va évoluer pendant la période des travaux de la bibliothèque prévus début 2024.

Chorale : Les élèves de la GS au CM2 participeront normalement à cette action si elle est reconduite cette année.

Partenariat sportif : Nous avons fait une demande de partenariat avec le comité handball pour les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2. Nous attendons leur réponse.

5.c- Projets par classe :

La classe de PS-MS : Pour cette nouvelle année scolaire, la classe de PS-MS s'est engagée dans un projet « Nature ». Nous sommes partis de l'observation et de l'exploration de la classe et de la cour. Nous nous sommes questionnés sur ce qu'est la nature. Nous avons fait entrer un peu de nature dans la classe sous la forme de plantes en pots et de la mise en place d'un élevage de phasmes. Dans la cour, nous travaillons particulièrement à l'observation et la reconnaissance des arbres, ainsi que les changements au fil des saisons. Ce travail s'appuie sur une activité en extérieur toutes les semaines, en général les lundis en fin de matinée.

Pour compléter, nous participerons à trois animations proposées par le PNR, intitulées « Petits Curieux des bois », pour un coût de 240 €, financé par l'APE. Les transports seront pris en charge par la mairie (devis non établis à ce jour).

La classe a également postulé à un spectacle proposé par l'Agglomération sur le thème de la mer et à une animation proposée par Kyrielle sur le tri des déchets, sans réponse pour le moment.

La classe de GS-CP : Dans le cadre de notre projet annuel sur la nature la classe de GS-CP participera à l'animation "Curieux des bois" avec le Prieuré de Saint Rémy La Varennes. La classe se rendra dans la forêt de Joreau sur trois matinées réparties sur l'année. La première sortie aura lieu le mardi 28 novembre. Le coût de cette animation est de 585 euros. (Subvention du PNR : 345 euros, APE : 240 euros, transport pris en charge par la mairie)

Le 5 décembre, la classe se rendra au Dôme à Saumur pour assister au spectacle "De la nécessité de la gravité" de la compagnie Opopop sur le thème du recyclage du plastique. (Coût : 3 euros par enfant, le transport pris en charge par l'agglomération.)

La classe de CE1-CE2 : Dans le cadre d'un parcours avec le théâtre Le Quai-Angers, la classe est inscrite à deux spectacles dans la saison. Le premier spectacle était programmé en septembre et le deuxième se passera en janvier. Nous profiterons également d'une intervention en classe autour de ce deuxième spectacle. Par la suite, il sera proposé aux élèves des activités théâtrales 1 fois par semaine afin de développer l'expression, l'écoute, la concentration...

La classe de CM1/CM2 : Projet mythologie jusqu'à fin décembre.

Le 10 novembre, visite d'une exposition photos "Ombres et lumières" au théâtre du Dôme à Saumur.

Participation au projet départemental "Arts et sciences" sur le thème des mélanges.

A partir de février, projet sur les 2 guerres mondiales. Visite des archives départementales à Angers pour chercher des informations sur un résistant de la commune, Georges Péron. Participation au concours départemental "Montrer l'histoire". En attente d'une confirmation d'exposition sur la BD "Les enfants de la Résistance". Participation à la cérémonie du 8 mai avec la mairie.

Projets en lien avec le collège en cours d'élaboration.

Une intervention proposée par Kyrielle est prévue sur le thème de l'alimentation.

6-Bilan des évaluations nationales CP, CE1 et CM1

Les élèves de CP, CE1 et maintenant CM1 ont passé en septembre des évaluations nationales (français et mathématiques) et les CP passeront une deuxième session en janvier.

Ces évaluations permettent de donner une vision assez claire du niveau des élèves et de leurs difficultés. Elles confortent également les observations des enseignants. Des actions de soutien ont tout de suite été mises en place par le RASED durant la première période pour des élèves de CE1 et les CP ont bénéficié de l'intervention de la maîtresse G, 4 jeudis consécutifs en septembre et octobre afin de construire et/ou de développer leur projet de lecteur.

Suite à ces évaluations l'équipe enseignante accompagnée d'un membre du RASED a effectué une analyse plus approfondie des résultats.

Des actions de remédiation seront réalisées dans les classes et une attention particulière sera portée aux élèves fragiles afin de leur permettre d'évoluer à leur rythme en leur proposant par exemple des temps d'APC. (Activités pédagogiques complémentaires)

7-Sécurité

Le programme pHARe est un programme national de lutte contre le harcèlement à l'école.

Nous avons donc depuis l'année dernière mis en place un plan de prévention et un protocole d'intervention.

Le plan de prévention reprend toutes les composantes indispensables à la mise en œuvre d'un climat scolaire serein et sécurisant (qualité de vie à l'école, partenariat, les actions de prévention, la coéducation, la coopération et la justice scolaire).

Le protocole a été mis à jour en début d'année et les enseignants pourront s'appuyer sur celui qui est proposé au niveau national et qui permet de mieux appréhender et définir les situations de harcèlement dans les écoles.

Une grande enquête concernant les élèves du CE2 au Lycée sera réalisée prochainement. Ce questionnaire est destiné à la détection et la prévention des situations de harcèlement à l'école. Les réponses seront étudiées par l'équipe enseignante.

Exercice de type « attentat intrusion » et « risques majeurs »

L'instruction relative aux mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires, prévoit l'organisation d'exercices de sécurité au premier trimestre.

L'école reste un lieu d'apprentissage de l'exercice individuel et collectif de la citoyenneté. Les élèves, en fonction de leur âge, y sont formés, informés, ils apprennent à se préparer au mieux aux situations de crise et à savoir réagir.

Suite aux travaux qui ont eu lieu dans l'école, nous remettons actuellement à jour les plans d'évacuation mais également les protocoles de mise en sûreté dans les 2 situations « attentat-intrusion » et « risques majeurs ». Des exercices seront programmés avant les vacances de Noël.

Exercice de type « alerte incendie »

L'école s'est dotée cette année d'un nouveau système de signalement pour l'alerte incendie. Plusieurs boîtiers ont été installés dans l'ensemble des bâtiments. Un exercice a été réalisé le mardi 17 octobre.

8-Aménagement de la cour de récréation

Nous travaillons actuellement à un projet de restructuration d'une partie de la cour primaire.

En effet, la cour de récréation est un lieu central dans une école qui doit permettre l'épanouissement de chacun dans un climat scolaire serein. Un élève qui a bien profité de sa récréation sera plus disponible ensuite aux apprentissages.

C'est un lieu de vie où tous les élèves doivent pouvoir s'épanouir, découvrir, se dépenser et rêver librement. Ce lieu doit donc être aménagé pour offrir à chacun les espaces dont il a besoin. Cet espace adapté permettra de favoriser la pratique d'activités physiques, de développer une réflexion sur l'environnement et de préserver dans notre école un climat serein.

Il paraît également essentiel aujourd'hui de développer une approche concrète du développement durable en favorisant les espaces naturels. De plus, nous constatons le besoin de créer des zones fraîches.

Ce projet implique l'ensemble de la communauté éducative (municipalité, parents et APE, enfants et enseignants). La municipalité a fait appel à un professionnel (architecte paysagiste). Cette action sera normalement également soutenue par l'éducation nationale dans le cadre du projet, notre école faisons là ensemble.

Une réunion de concertation sera proposée rapidement regroupant des élus, des enseignants et des représentants de parents d'élèves.

9-Travaux, équipements et budget

La mairie alloue un budget de 6800€ par an pour les fournitures et le matériel scolaire. Afin d'effectuer des économies le papier sera acheté pour l'année avec celui de la mairie. Le coût de cet achat sera évidemment retiré du budget école.

9.a- Réalisés

Les enseignants remercient la municipalité pour :

- La mise en place d'un nouveau système d'alarme.
- Avoir clôturé une partie du parc de la Cincinelle, qui donne un accès à un espace vert et ombragé aux élèves de primaire.

9.b-Demandés

- Ajout d'un panneau d'affichage devant l'école et/ou d'un espace pour mettre des informations aux familles.
- Réaménagement du local pour le matériel d'EPS et réflexion sur le rangement dans la salle d'activités.
- Remplacement d'un ordinateur.
- Système de fermeture des portes sous les préaux.

10-Questions diverses : cantine, garderie, temps d'activités périscolaires...

Question sur la répartition des classes : la répartition des classes est de la responsabilité de l'équipe enseignante dans le respect des règles de l'éducation nationale. Le choix d'une classe de CM avec 30 élèves a été expliqué lors du 3^{ème} conseil d'école du 15 juin 2023 et noté sur le PV de celui-ci. Ce choix a également été réexpliqué lors des réunions de classes en début d'année.

Question sur le fonctionnement de la cantine : la municipalité a fait le choix de s'approvisionner localement avant tout afin de maintenir les coûts. Le bio en fait partie mais il ne peut pas être la règle permanente.

Le système d'inscription fonctionne mieux cette année. Il est possible d'envoyer une photographie du coupon par mail. Par contre, l'acquisition d'un logiciel pour gérer les inscriptions en ligne est trop cher et la répercussion d'un tel achat sur le prix du repas serait trop importante.

Une question est posée pour une inscription à l'année pour les familles dont les inscriptions sont toujours les mêmes.

Enfin, afin d'éviter le gaspillage dans la plupart des cas la viande est déjà coupée. Néanmoins, les élèves doivent à tour de rôle s'occuper du service, du débarrassage et du nettoyage de leur table.

La charte de bonne conduite à la cantine devrait être remise à jour et la municipalité proposera comme l'année dernière aux représentants des parents d'élèves de venir prendre un repas à la cantine afin qu'il puisse observer au plus près son fonctionnement.

Mme Glemet, notre DDEN, indique que pour elle il est regrettable qu'il n'y ait pas plus de lumière naturelle dans la nouvelle salle d'activités.

Clôture de la séance : 20h15

Président de séance,
François Cailly

